

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

**DOSSIER  
DE PRE –  
INSCRIPTION  
2017 – 2018**

### **Candidature :**

L'inscription d'un élève au collège Privé Avicenne se déroule en trois phases :

- 1- Dépôt du dossier de préinscription (du 04 janvier au 30 Avril 2017\*) au secrétariat de l'établissement ou par courrier.
- 2- Test d'évaluation (français et maths) et entretien : l'élève sera convoqué hors temps scolaire pour effectuer les tests et sera reçu avec ses parents (père et mère) pour un entretien.
- 3- Décision

### **Frais de dossier :**

Les frais de dossier s'élèvent à 35€ payables en une seule fois lors du dépôt du dossier de préinscription. Ils ne sont pas remboursables. (Ils représentent le paiement du personnel mobilisé pour préparer les tests, les surveiller et les corriger.)

### **Décisions :**

La décision est signifiée aux parents par courrier. Elle peut prendre l'une des trois formes suivantes :

- a- L'admission.
- b- La mise sur liste d'attente. Dans ce cas, la réponse peut être un peu plus tardive.
- c- Le refus

\*Date pouvant être modifiée selon le nombre de candidature



*Avicenne*

Collège d'enseignement privé musulman

## Renseignements

### L'élève :

Nom : ..... Prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Ecole fréquentée en 2016 – 2017 : .....

Information(s) concernant votre enfant que vous estimez utile(s) à nous communiquer :

.....  
.....  
.....

### Les parents :

Situation maritale :  Mariés  Divorcés  Autres (à préciser) : .....

### Le père :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Nationalité : ..... Téléphone : .....

Profession : ..... E- Mail : .....

### La mère :

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Nationalité : ..... Téléphone : .....

Profession : ..... E- Mail : .....

**Pièces à Fournir pour tout dossier de pré - inscription :**

- Le présent dossier de préinscription (année 2017-2018).
- Les PHOTOCOPIES des bulletins des classes précédentes CM1 et CM2 (de la 6<sup>e</sup> en cas de redoublement).
- 1 enveloppe affranchie et libellée à l'adresse des parents.
- Une photocopie du livret de famille (parents + enfants).
- Une lettre de motivation écrite par les parents (ou les tuteurs).
- 35 € payés une seule fois avec le dépôt du dossier de préinscription. Ils ne sont pas remboursables. (Ils représentent le paiement du personnel mobilisé pour préparer les tests, les surveiller et les corriger.)

Aucune photocopie ne sera faite sur place.

**Informations – frais de scolarité :**

- La contribution annuelle pour l'année scolaire 2017-2018 est fixée à 1500€ (payable d'avance mais un échelonnement est possible en 10 mensualités de 150 euros de septembre à juin).
- La participation aux frais (manuels et duplication) s'élève à 70€.

Les frais de scolarité doivent être totalement payés d'avance.

Les chèques doivent impérativement être libellés à l'ordre de : Association Avicenne.